**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le**

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 **-----------------------**

 **MISSION PERMANENTE DU SENEGAL**

 **AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES**

**DECLARATION DU SENEGAL**

**A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE SINGAPOUR**

**27 JANVIER 2016 A 14H30**

**Monsieur le Président**,

La délégation sénégalaise souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de Singapour et remercie Son Excellence …. pour la présentation de ce rapport très exhaustif.

Ma délégation a pu relever l’amélioration du cadre général des droits de l’homme à Singapour, comme en témoigne les nouvelles mesures visant à améliorer le système éducatif et la situation des personnes âgées ainsi que des personnes à faible revenu.

Parmi les autres initiatives prises, il y a lieu de citer le plan d’action national contre la traite des êtres humains, lancé en 2012 et la loi y relative, entrée en vigueur, le 1èr  mars 2015. Cette dynamique positive concerne aussi la décision du Gouvernement Singapourien de ratifier plusieurs autres instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

A la lumière de ce qui précède, le Sénégal formule les recommandations, ci-après:

* ratifier la Convention internationale sur l’élimination de toutes les formes de discrimination raciale, signée en 2015;
* ratifier la Convention relative aux droits de l’enfant, en particulier le Protocole facultatif concernant la vente d’enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ;

En conclusion, le Sénégal souhaite plein succès au Gouvernement singapourien dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Je vous remercie de votre attention.